

Mémo – Élaborer un projet d'établissement

OBJECTIF

Aboutir à un instrument de dialogue et de négociation, une référence commune à toute l'équipe et un outil de pilotage.

Ce document est préalable et indispensable pour obtenir les aides de l'État et du Département.

RÈGLES DU JEU

Le projet décrit un concept de bibliothèque qui répond aux spécificités d'un territoire et de ses habitants dans un contexte de pratiques culturelles présentes et à venir :

- Établir un **état des lieux** et définir une **orientation** ;
- Ancrer l'établissement dans son environnement ;
- Favoriser les **partenariats** ;
- Jouer la **complémentarité** avec l'offre existante sur le territoire
- Favoriser la **transversalité** avec les autres services municipaux

COMMENT

- **Élaborer un bilan critique de l'existant pour exposer ce à quoi on souhaite parvenir**
 - Étude de l'environnement
 - Diagnostic de l'existant
 - Consultation des partenaires
 - Formalisation du projet
 - Validation du projet par les élus.

- **Rédiger le projet**

Cinq éléments doivent figurer dans le projet :

- La politique culturelle de la bibliothèque ;
- Les collections ;
- La politique des publics ;
- L'environnement (spécificités locales, intercommunalité, complémentarités d'un réseau, mutualisation des moyens...) ;
- Le bâtiment (surfaces et espaces nécessaires) ;

Tous ces éléments doivent être en lien et en cohérence. Ce document doit rester facilement accessible et consultable. Il reste évolutif.

- **Définir des moyens**

La faisabilité du projet sera étudiée en précisant les moyens nécessaires (ressources humaines, budget).

QUI

- **BM :**
 - Le/la responsable de la bibliothèque en concertation avec son équipe et en lien avec sa tutelle ;
 - Envisager un mode participatif avec le public ;
 - Être en lien régulier avec le référent de territoire MD.
- **MD :**
 - Solliciter son aide pour les informations sur les démarches administratives.